



Vous déposez... Nous vendons pour vous !

MaxiTroc S.P.R.L

Allée du Monument 1
6900 Marche-en-Famenne
084/323822

maxitroc@marche.be
www.maxitroc.be

Ouvert du Mardi au Samedi de 10h à 18h

Les dépôts sont acceptés du **Mardi au Samedi**
(sur rendez-vous) de 10h à 12h et de 13h à 17h.

Nos conditions de dépôt:

**- Les dépôts ont lieu du mardi au samedi (sur rdv uniquement)
de 10h à 12h et de 13h à 17 h (pas de dépôt le lundi)**

-Chaque dépôt d'articles sera soumis à l'approbation de l'équipe Maxitroc et le prix de vente sera fixé de commun accord avec le client.

-Les articles mis en dépôt ne pourront être repris durant les 30 premiers jours du dépôt.

-Les articles qui ne seraient pas vendus dans une période de 30 jours, subiront une baisse de prix s'élevant à 10% de leur valeur initiale. Cette diminution sera appliquée tous les cycles de 30 jours.

-A la vente de l'article, une commission de 40 % sur le prix pratiqué à ce moment sera prélevée en faveur de Maxitroc (60 % pour le déposant).

-Le paiement des articles vendus se fera en espèce à la caisse de votre Maxitroc, le contrat de dépôt sera exigé à cette occasion.

-Il appartient au déposant de s'informer de l'état de ses ventes.

-Les articles dont le prix de vente serait inférieur à 5 € ne seront plus acceptés (excepté les articles rayon livres/DVD/Vinyle).

-Les articles dont le prix de vente est inférieur à 25 € et, qui ne seraient pas vendus après 6 mois, seront considérés comme invendables et Maxitroc aura le droit de les éliminer sans devoir avertir le déposant.

-Les articles ayant subi 10 décotes, et non repris par le déposant, seront considérés comme sans valeur et, soit récupérés par le déposant, soit éliminés par Maxitroc.

- Lors de l'inscription, les coordonnées du déposant ainsi que le numéro de carte d'identité seront demandés. Pas de frais administratifs.

-Les articles électriques ou motorisés vendus ne seront payés au déposant qu'après une période d'essai de 48 heures.

-Les livres, DVD et vinyles ne subiront pas de décotes et seront mis en vente durant 6 mois. Passé ce délai, et si le déposant n'en fait pas la demande, Maxitroc pourra éliminer ces articles.

Les articles suivants ne seront plus pris en dépôt :

- Déco fer forgé / bois (lustre, porte-journaux, sellette, table de salon, pied-fumeur...).
- Déco halloween, Noel et Pâques.
- Poêles au mazout et au gaz.
- livres et romans antérieurs à l'année 2000, encyclopédies diverses ,historia....
- Gsm, Smartphone,..
- Matériel Sono et informatique ,imprimantes,...
- Série de chaises identiques inférieur à 4 pièces.
- Bijoux, montres et sacs à main.
- Vaisselle basique , assiettes à fondue ,briques de refroidissement ,seaux à glaçons...
- Lits et matelas enfants et adultes.

- Mobilier tête de lion (deux-corps , tables et chaises).
- Table onyx, marbre et pierre.
- Poussettes et landaus , maxi-cosy ,stérilisateurs ,biberons...
- Lustres style flamand en laiton.
- Pianos et orgues électriques.

.....

Attention cette liste est non exhaustive et sujette à modifications.